



Sélection des chats pour le CGA

Foire aux questions

Pourquoi faire évoluer la grille de points attribués aux chats sélectionnables ?

Afin d'équilibrer la grille entre le critère « performances de reproducteur » et le critère « standard ».

Pourquoi ne pas permettre la sélection d'un seul chat pour valoriser les races qui ont un petit effectif ?

Parce que le règlement général du CGA, qui s'applique à toutes les espèces, exige un minimum de 2 chats pour désigner un « Meilleur ».

Les chats qui ont déjà été élus « Meilleurs » (de race ou de sexe) au CGA peuvent-ils être sélectionnables les années suivantes ?

Oui, car les nouvelles modalités d'attribution des points encouragent un renouvellement des sujets.

Pourquoi le parcours international n'est-il pas privilégié ?

Parce que la géographie de la France est telle que cela défavoriserait les éleveurs très éloignés des frontières. De plus, les certificats des 2 parcours sont attribués selon les mêmes critères (ex. niveau CACIB exigé, que le chat concourt pour un titre de Champion International ou de Double Champion).

Faut-il interdire les chats importés au CGA ?

Non, les chats « étrangers » ont été importés pour faire partie de l'élevage français. Ils participent à l'amélioration des lignées françaises. Les autres espèces du CGA travaillent aussi avec des reproducteurs étrangers ou importés. De plus, la population des chats français engagés dans le SQR est encore trop limitée pour écarter les chats importés.

Pourquoi intégrer des chats neutrés dans un système qui met en avant les reproducteurs ?

Il existe 2 catégories de chats neutrés : ceux qui ont reproduit et ceux qui n'ont jamais reproduit.

Les premiers peuvent cumuler des points obtenus en tant que reproducteur avec ceux obtenus en tant que chat neutré. En outre, ils continuent de cumuler des points grâce aux performances de leur descendance. Ils ont toute leur place en tant que reproducteur au CGA.

Les seconds, neutrés sans descendance, peuvent être sélectionnables au CGA s'ils ont atteint le niveau 4, à quoi peuvent s'ajouter des points pour bons résultats en spéciales d'élevage, etc. En revanche, ils valorisent leurs ascendants grâce à leurs résultats.

Pourquoi les divers Bests acquis en exposition - hors spéciales d'élevage - ne sont-ils pas également pris en compte dans les critères de sélection au CGA ?

Parce que le but est de réunir, au CGA, l'élite de chaque race. Les spéciales d'élevage ayant été créées pour être « *un événement exceptionnel réunissant un effectif représentatif de la race* », les chats qui y sont distingués le sont parmi un nombre relativement important (notion de quota en spéciale) et dans la race, alors que l'obtention de Bests hors spéciale d'élevage est plus aléatoire (taille des expositions, pas de prise en compte du nombre de chats dans la race, d'une concurrence significative...)

Les lots d'élevage sont-ils pris en compte pour la sélection au CGA ?

Non, les lots d'élevage font encore l'objet d'une phase expérimentale et d'une réflexion sur leurs valorisations et leurs jugements. La prise en compte des lots d'élevage pour la sélection du CGA est donc prématurée.

Les vétérans sont-ils valorisés ?

Oui mais attention : ils doivent être jugés en tant que Vétérans. La mention « Best Vétérant » doit être indiquée dans le fichier de résultats de la spéciale d'élevage.